

La région



ZZ Top, tête d'affiche du Cognac Blues Passions
Le trio légendaire texan enflammera la 18^e édition du festival le 7 juillet, à Cognac. En revanche, en raison de la concurrence directe des Francofolies, la date du groupe Cocoon a été annulée. ARCHIVES « SO »

Il organise la riposte des « moches »

DÉBAT L'anthropologue Éric Chauvier défend les zones périurbaines – y compris celle où il vit, près de Bordeaux – sans fermer les yeux sur les méfaits de l'étalement urbain

CATHERINE DARFAY
c.darfay@sudouest.fr

Tout a commencé par une grosse colère à la lecture de « Télérama », il y a tout juste un an. « Halte à la France moche », titre ce jour-là l'hebdomadaire, pointant les banlieues interminables hérissées de centres commerciaux, ronds-points mal identifiés et autres panneaux publicitaires ringards. Il se trouve qu'Éric Chauvier habite, dans l'agglomération bordelaise, une de ces zones périurbaines si « moches » aux yeux des « journalistes centralisés ». Il se trouve aussi qu'il est anthropologue. Anthropologue de l'ordinaire, même. La vraie vie des vrais gens est son pain quotidien.

Son sang n'a fait qu'un tour. « Ce qui m'a choqué c'est qu'on puisse résumer à un jugement esthétique la vie de 15 millions de personnes qui vivent dans ces territoires jamais étudiés. » Il faut croire que la colère est bonne conseillère parfois. Le chargé de cours à Bordeaux 2 et à l'UT carrières sociales de Bordeaux 3 en a profité pour ressortir les notes qu'il accumulait depuis plusieurs années sur la vie dans la « France moche ». Il les a travaillées, étayées, ordonnées par mots clés, livrant une

Morceaux choisis

■ Voici quelques extraits du livre d'Éric Chauvier (éd. Allia, 6,80 €) : « Notre temps est rythmé de manière quasi inconsciente par les bruits des voitures aux heures de pointe ou bien le calme total qui, aux heures creuses, s'abat sur notre rue comme un enterrement. » « Force est d'admettre que nous incarnons, aux yeux de ces autochtones, une sorte de vie parodique que notre pouvoir d'achat, élevé ou non, ne pourra jamais rendre vraiment crédible. »

série de vignettes où les vies prennent corps malgré leur anonymat.

Buzz

« Contre "Télérama" » est en train de faire le buzz, du journal « Le Monde » aux « Inrocks ». Le petit livre n'est pourtant pas un règlement de comptes contre l'hebdomadaire culturel. Pas plus qu'une ode à l'étalement urbain, Sam Suffit, petits oiseaux et jardins bien peignés.

Éric Chauvier parle aussi des « nuits inquiétantes à force de si-

lence », décrit « l'image stéréotypée » du joggeur entre les pavillons, se souvient des conversations anodines mais obligées devant la porte de l'école, si neutres que, par exemple, elles évitent la politique. Son évocation est parfois ironique, souvent mélancolique quand il évoque « ces zones que nous occupons et que, bientôt, presque tout le monde occupera » où, pourtant « quelque chose nous sépare à jamais ».

Forcément, sachant l'enseignant bordelais, on cherche des indices sur son lieu de vie, jamais nommé. On en trouve : des cadres de l'Aérospatiale croisés au supermarché, une usine d'explosifs pour des propulseurs, un projet d'écoquartier à bâtir dans un bois « de pins et de hêtres » qui fait grand bruit. . .

Saint-Médard-en-Jalles ? Gagné. « Mais ce n'est pas un livre sur Saint-Médard », prévient l'auteur, qui préserve l'anonymat de ses voisins. « Bien évidemment, ces notes pourraient concerner n'importe quelle de ces zones fonctionnelles et standardisées, où l'on a tout sous la main, peut-être, mais qui ne sont pas pour autant des lieux d'épanouissement, la fonctionnalité n'étant pas synonyme de satisfaction. Quelque chose s'est perdu



dans ces entre-deux. Pourtant, les habitants résistent à leur manière, et recherchent une authenticité en essayant d'aller chez le commerçant du coin plutôt qu'au supermarché, par exemple. »

Banlieues « molles »

L'anthropologue ne prétend pas faire en une soixantaine de pages le tour de ces banlieues qui seraient « molles » en plus d'être « moches ». Il souhaite simplement lancer un débat qui se résume pour l'heure aux méfaits de l'étalement urbain sur le développement durable et sur le porte-monnaie des ménages, et encore.

Alors que les banlieues « dures » des grands ensembles, et même les

Éric Chauvier est chargé de cours en anthropologie, à l'université Bordeaux 2.

PHOTO STÉPHANE LARTIGUE

centres-villes « boboisés », sont arpentés, selon les cas, par des théories de sociologues, d'urbanistes et autres spécialistes, le périurbain serait plus gris encore de n'être jamais étudié « comme s'il y avait un enjeu politique à créer des zones où les habitants sont de plus en plus individualistes et dépolitisés », note Éric Chauvier. Lui scrute « le potentiel de fiction qui se déroule derrière chacune de ces baies vitrées ». Et plaide pour un nouveau regard sur les banlieues pavillonnaires, à Saint-Médard-en-Jalles, comme ailleurs. À hauteur

Les huîtres et les armagnacs se distinguent au Salon



Huit ostréiculteurs du Grand Sud-Ouest ont été primés, dont Philippe de Haeck, de Saint-Just-Luzac. ARCHIVES « SO »

MÉDAILLÉS Suite des résultats du Concours général agricole présentés hier au Salon de l'agriculture, à Paris

EAUX-DE-VIE D'ARMAGNAC

Armagnac AOC Hors d'âge ou assemblages de comptes 10 à 19

MÉDAILLE D'OR

Société du Busca Maniban, 32310 Mansencome ; SAS Armagnac Jean Cavé, 32190 Lannepax ; Baylac Michel, 32810 Roquelaurie.

MÉDAILLE D'ARGENT

Terres de Gascogne, 32100 Condom ; Sempe SAS, 40190 Villeneuve-de-Marsan.

Armagnac AOC Millésime 1981 à 1990

MÉDAILLE D'OR

Terraube Pierre, 32250 Fources ; Zago Gabriel, 32250 Montréal-du-Gers.

MÉDAILLE D'ARGENT

SAS Armagnac Jean Cavé, 32190 Lannepax.

MÉDAILLE DE BRONZE

SCEA Raymond et Nicole Castel, 40310 Parleboscq ; SA Armadis SN, 40190 Villeneuve-de-Marsan.

Armagnac AOC VSOP ou assemblages de comptes 4 à 9

MÉDAILLE D'OR

EARL de Cassagnau, 32250 Montréal ; SC Vignobles Fontan, 32800 Noulens.

MÉDAILLE D'ARGENT

Domaine d'Arton - Patrick de Montal, 32700 Lectoure ; SARL SD Uby, 32150 Cazaubon ; SA Armadis SN, 40190 Villeneuve-de-Marsan.

MÉDAILLE DE BRONZE

Armagnac de Montal, 32110 Nogaro.

Armagnac AOC Millésime 1991 à 2000

MÉDAILLE D'OR

Château du Tariquet SCV, 32800 Eauze ; Coulinet François-Domaine de Couillohe, 40240 Labastide-d'Armagnac ; SCEA Raymond et Nicole Castel, 40310 Parleboscq.

MÉDAILLE D'ARGENT

Société du Busca Maniban, 32310 Mansencome ; Château du Tariquet SCV, 32800 Eauze ; SARL Do-

maine de l'Espérance, 40240 Mauvezin d'Armagnac ; SARL Sotralac - SE Château de Lacquy, 40120 Lacquy.

MÉDAILLE DE BRONZE

Armagnac Delord, 32190 Lannepax.

Hors d'âge ou assemblages de comptes 20 et plus

MÉDAILLE D'OR

Armagnac Delord, 32190 Lannepax ; SA Armadis SN, 40190 Villeneuve-de-Marsan.

MÉDAILLE D'ARGENT

SAS Armagnac Jean Cavé, 32190 Lannepax.

Armagnac AOC Blanche Armagnac

MÉDAILLE D'OR

SCEA de la Ténarèze, 32330 Gondrin ; Dubos Daniel, 32150 Laré.

HUÎTRES

Huître Marennes-Oléron spéciales de claires

MÉDAILLE D'OR

Fonteneau des Huîtres, 17550 Dolus-d'Oléron.

MÉDAILLE DE BRONZE

EARL Oléron huîtres Normandin, 17550 Dolus.

Huîtres Marennes-Oléron fines de claires

MÉDAILLE D'OR

Fonteneau des Huîtres, 17550 Dolus-d'Oléron ; Adrien Geay, 17390 La Tremblade.

Huîtres Marennes-Oléron fines de claires vertes Label rouge

MÉDAILLE D'OR

Adrien Geay, 17390 La Tremblade.

Huîtres Marennes-Oléron pousses en claire Label rouge

MÉDAILLE D'OR

EARL Claires Atlantique - De Haeck Philippe, 17320 Saint-Just-Luzac.

MÉDAILLE D'ARGENT

EARL Les Claires de Bonsonge, 17320 Marennes.

Huîtres creuses du bassin d'Arcachon

MÉDAILLE D'OR

EARL des Prés-Salés, 33740 Arès.

MÉDAILLE D'ARGENT

Ets Jaud Frères EARL, 33470 Gujan-Mestras ; EARL les 3 B, 33260 La Teste.



Arudy : reprise du travail à la Fonderie Messier

Fermée hier à la suite de la séquestration du directeur, vendredi dernier, la Fonderie Messier d'Arudy (64), qui emploie 200 personnes, rouvrira ses portes ce matin. Une médiation a permis de renouer le dialogue entre les dirigeants et les salariés, dont une partie étaient en grève depuis le début de janvier. PHOTO L. LAISSAC



SUDOUEST.FR

Suivez toute l'actualité régionale en continu sur notre site Internet et réagissez en laissant vos commentaires.



ANTHROPOLOGUE DE L'ORDINAIRE

Éric Chauvier a fait sa thèse sur sa propre famille, limousine. L'un de ses premiers livres, « Anthropologie », aux éditions Allia, suivait la trace d'une jeune fille rom dans les rues de Bordeaux, par volonté de s'attacher à un destin individuel plutôt qu'à une grande analyse de groupe. « Si l'enfant ne réagit pas » (Allia) menait l'enquête sur une institution de placement familial dans l'agglomération.

Rien à voir avec « Tristes tropiques », de Lévi-Strauss, en effet. « Mais l'anthropologie de l'ordinaire est bel et bien une école qui est en train de prendre forme. À Bordeaux particulièrement, mais aussi à Paris

autour de l'École des hautes études en sciences sociales », souligne Éric Chauvier, qui s'apprête à faire paraître, à la fin du mois, sous le label toulousain Anacharsis, un ouvrage sur le sujet, à destination de ses pairs universitaires. « Il ne s'agit pas d'aller contre l'anthropologie traditionnelle, qui prescrit la mise à distance du sujet, mais de faire en sorte que les deux écoles puissent coexister. Car, lorsqu'on envoie des étudiants enquêter sur les SDF dans la rue, les grandes théories du structuralisme ne leur servent pas à grand-chose. L'idée, c'est aussi que l'ordinaire dont on parle puisse y revenir avec des textes accessibles à tout le monde. »

Des éleveurs laitiers manifestent



Les éleveurs de l'Apli, hier, au Salon de l'agriculture. PHOTO T.S.

LAIT L'an dernier, ils étaient environ 2 000 à défiler dans les allées du Salon de l'agriculture. Les éleveurs affiliés à l'Association des producteurs de lait indépendants (Apli) ont de nouveau manifesté hier. Mais ils étaient beaucoup moins nombreux, une centaine au total. Même si depuis un an le prix du lait payé au producteur a augmenté, « rien n'est

réglé », selon leur leader, Pascal Massol. Un décret ministériel institue la contractualisation entre les producteurs et leurs acheteurs à compter du 1^{er} mars.

Pour le retrait du Cruiser

INSECTICIDE La Confédération paysanne a demandé hier au ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire, d'annuler « immédiatement » l'autorisation du Cruiser 350, un insecticide, pour l'année 2011. Pour le syndicat, cette demande s'inscrit dans la logique de la décision du Conseil d'Etat d'annuler les autorisations de mise sur le marché de ce produit pour les années 2008 et 2009. Une décision fondée sur le fait que cette autorisation, contestée par la Confédération et des syndicats apicoles, n'était pas conforme à la réglementation.

VIGNES ET VIN

Des états généraux pour relancer la coopération viticole

CRISE Ils seront menés par le Périgourdin Éric Chadourne, le 4 avril prochain

CÉSAR COMPADRE

c.compadre@sudouest.cfr

À 48 ans, le Périgourdin Éric Chadourne devient l'un des hommes forts de la viticulture aquitaine. Il prend en effet la tête de la Fédération des coopératives viticoles (FCVA) avec un mandat d'un an. Et succède à Stéphane Héraud, président de la Cave des Hauts de Gironde (Tutiac), qui a occupé cette fonction pendant quatre ans.

« Nous avons du pain sur la planche, car nombre de coopératives, comme d'autres structures, subissent la crise et la mévente des vins. Certaines sont en difficulté, d'autres pas », rappelle cet exploitant de 33 hectares (Château La Mouthe) en AOC Pécharmant, près de Bergerac. Ingénieur agronome (Nancy) et œnologue (Montpellier), il a repris en 2002 l'exploitation familiale, dont le raisin est vinifié à la coopérative de Bergerac-Le Fleix, qu'il préside depuis 2007. Auparavant, il a travaillé dans la vente des engrais (Mulhouse, Paris) et dirigé un laboratoire-conseil à Grézillac, au cœur de l'Entre-deux-Mers girondin. D'ailleurs, Éric Chadourne habite toujours le Libournais et garde une activité de conseil indépendant.

Jouer sur les cours du vrac

Un litre de vin sur quatre produits en Aquitaine l'est en cave coopérative (55 structures au total). C'est dire le poids du secteur. Que ce soit en Lot-et-Garonne (Duras, Buzet, Marmandais), à Tursan (Landes), à Irouléguy et Jurançon (Pyrénées-Atlantiques) ou en Dordogne. En Gironde, plus grand département viticole de France (avec l'Hérault), la coopération est en première ligne sur le pro-



Le Périgourdin Éric Chadourne : « Regrouper les coopératives permettrait d'être plus solides sur le marché du vrac. » PHOTO C. PETIT

blématique marché du vrac. Celui-là même qui, en souffrance depuis deux ans, ne rémunère plus les producteurs. D'ailleurs, dans le plan anti-crise échafaudé par la filière bordelaise l'an passé, le regroupement des coopératives est souhaité.

Problème d'ego

« Incapables de s'organiser, elles se font une concurrence effrénée entre elles et participent à la spirale de la baisse des cours. Les problèmes entre les hommes – et les ego – prennent le dessus, au détriment de l'intérêt général. Il y a du gâchis », pointe un professionnel bien au fait des arcanes du pouvoir.

« Nous détenons une partie de la solution, car 60 % des vins produits par la coopération sont vendus en vrac au négoce. Mais nous n'avons pas toutes les clefs, avance Éric Chadourne. Une coopérative ne se gère pas comme une société anonyme. Pour les grandes décisions – comme une fusion –, il faut réunir une assemblée générale, obtenir le quorum, puis une majorité des deux tiers... »

Et la nécessité de se regrouper ?

« Nous avons en Gironde plusieurs ensembles coopératifs et une vingtaine de plus petites unités travaillant plus ou moins seules. Tous se regroupent, fournisseurs (marchands de produits...) comme acheteurs (négoce, grandes surfaces...). Nous ne pouvons passer à côté de ce mouvement mais cela demande un projet, et se regrouper n'est pas une fin en soi. »

Rendez-vous en avril

Pour mettre à plat toutes ces questions, des états généraux de la coopération viticole aquitaine débiteront le 4 avril (en pleine Semaine des primeurs !). Le préfet et les pouvoirs publics ont poussé à la roue car le temps presse : des propriétés ne s'en sortent plus, et les enfants ne veulent pas reprendre.

« Nous allons mener des audits et mieux expliquer ce que la coopération propose. Par exemple, vinifier pour un tiers en prestation de services. Une feuille de route et des propositions verront le jour », promet Éric Chadourne. Espérons qu'elles seront à la hauteur.

COTATIONS DU VRAC - SYNDICAT DES COURTIERIS

Prix en euros (tonneau de 900 l).

RÉCOLTE 2009

Bordeaux rouge : 750-1000.
Bordeaux supérieur : 850-1200
Côtes : 850-1200.
Médoc : 1400-1800
St-Émilion : 3000-3500.
Satell. St-Émilion : 2300-2500.
Graves rouge : 1250-1500
Sauternes : 4200-5200
Bergerac rouge : 750-800.
Monbazillac : 2500-2650

RÉCOLTE 2010

Bordeaux rouge : 800-1050
Saint-Émilion : 3200-3500
Satell. St-Émilion : 2300-2500
Graves rouges : 1300-1600
Bordeaux rosé : 850-1100

Prix moyen Bx rouge 912 €/t
Tranche de px (% vol. total)
Moins de 700 € (0%)
700 à 799 € (4%)
800 à 999 € (64%)
1000 € et plus (32%)

(Source CIVB)

Bordeaux blanc : 850-1200
Entre deux mers : 950-1200
Graves blanc : 1500-1700
Graves supérieures : 1800-2000
Bergerac rouge : 730-780
Bergerac sec : 850-950
Côtes de Bergerac : 1050
Vins de France : 55-60 €/hl

Au salon, à Paris

Vin et Société, structure défendant la place du vin en France, est présente pour la première fois au Salon de l'agriculture, à Paris, avec un vaste stand de 450 m². Différentes animations (dégustations, pôle cuisine, conférences) sont prévues.

Nouvelles AOC

L'Institut national de l'origine et de la qualité (Inao) a voté la reconnaissance au rang d'AOC, à partir de la récolte 2011, de trois vins délimités de qualité supérieure (VDQS). Il s'agit du Gros-Plant du pays nantais (500 vignerons), des Fiefs vendéens (30 vignerons) et des Côtes du Brulhois, près d'Agen.